

Séance de conseil municipal du 9 août 2010

Délégations

En tant que responsable de ce domaine dans la commune, Christophe Soldati participera, le 24 août prochain à Péry, à un séminaire d'une journée consacrée aux plantes néophytes invasives le long des cours d'eau. Ce séminaire est organisé par le bureau spécialisé Sanu, en partenariat avec l'OPC.

C'est en force que le Conseil municipal se rendra le 25 août à l'Ecole secondaire du Bas-Vallon (ESBV), pour une séance d'information consacrée au projet de réfection de ce bâtiment. Les responsables du projet ont souhaité que les exécutifs des communes membres participent si possible in corpore à cette soirée et celui de Sonceboz partage leur avis, sachant le poids de l'investissement souhaité; on y présentera en effet des variantes dont le coût oscille entre 1,5 et 2,2 millions de francs.

Thierry Egger participera quant à lui à un séminaire du Groupe d'aménagement communal (GAC), relatif aux finances communales et en particulier à l'élaboration des budget et autre plan financier, le 26 août à Tramelan.

Paul-André Jeanfavre, maire, prendra part à la petite cérémonie organisée par les responsables de la course Villeret-Chasseral-Villeret, le 4 septembre prochain sur l'aire d'arrivée. Il se rendra également à la Journée des communes proposée le 28 septembre à la caserne de Berne, sur le thème «sauvetage et troupes sanitaires».

Guy Montavon est délégué à la séance d'information donnée par l'OSSM le 16 septembre au CRIT de Tramelan et consacrée à la sécurité civile des communes.

Pique-nique: nette amélioration

Depuis le réaménagement mené à la place de pique-nique dite du fortin, où de nouvelles tables et des Végébox ont notamment été installés, la propreté des lieux s'est sensiblement améliorée. Le Conseil s'en réjouit, et a pu constater de surcroît que le système d'inscription, pour les usagers de la place, semble fonctionner assez bien.

Il reste maintenant à réparer le toit et à remplacer deux poutres endommagées, travaux pour lesquels l'exécutif va demander incessamment une offre à un artisan local.

Sans garantie, pas de mandat

On se souvient que l'an dernier, la fontaine du Crétat, à Sombeval, avait été emmenée à Röschenz, par une entreprise spécialisée. Elle était cassée et pour sa réparation, la maison en question a présenté un devis de 30'000 francs, sans la moindre garantie. Le Conseil municipal a évidemment refusé cette proposition hasardeuse et a décidé de remplacer cette fontaine par le bassin sis devant la halle de gymnastique.

Ainsi l'eau coulera-t-elle bientôt à nouveau au Crétat.

A chacun son eau

La fontaine de Pierre-Pertuis pose depuis longtemps de sérieux problèmes d'alimentation, qui fonctionne grâce à une source commune au restaurant éponyme. Afin d'éviter ce partage insatisfaisant, un tube PE de 50 mm de diamètre sera tiré depuis le chemin du Brahon et deux chambres installées, afin que la fontaine en question puisse être alimentée directement par une source venant du tunnel et dont l'eau finit dans la Suze.

Elles seront bientôt rutilantes !

Bonne nouvelle pour ceux qui regrettaient de voir grise mine aux fontaines du village: elles subiront tout prochainement un nettoyage en règle, effectué au kàrcher et par la voirie municipale. Une opération qui les débarrassera de toute la saleté et autres résidus de pollution accumulés sur leur pierre.

Etude lancée aux Malés

Le Conseil avait demandé des offres, pour les travaux à effectuer sur le ruisseau des Malés. Dans le respect de la loi sur les attributions, c'est au bureau Pierre-Alain Niederhäuser, de Bévillard, que l'exécutif a confié ce mandat devisé à 45'000 francs. L'étude commencera cet automne et s'achèvera au printemps 2011.

Transports nocturnes: une amélioration

La Conférence régionale des transports a présenté, pour le Vallon de Saint-Imier, une offre de transports nocturnes améliorée, par rapport aux versions 2007 et 2009. Une offre à laquelle le Conseil a répondu très favorablement.

Rien à redire

L'exécutif a reçu tout récemment, des Ponts et chaussées, le plan des chemins forestiers de la zone Corgémont-Sonceboz Sud, mis en consultation par la Division forestière 8. Le Conseil municipal n'a eu aucune remarque à formuler, ce document s'avérant conforme à ce qui avait été annoncé durant les discussions préalables.

Passage en sursis

Dans l'affaire des passages à niveaux du Droit, les CFF ont confié au Conseil la mission de mandater un bureau d'ingénieurs, pour mener l'étude visant à la suppression d'un des deux. Les autorités locales ont choisi le bureau ATB, de Tramelan, qui proposera plusieurs variantes, dans le cadre d'un crédit de 8500 francs, pris en charge par les CFF.

Rappelons que sera vraisemblablement maintenu le passage de la guérite.

Permis de construire

Deux permis de construire ont été octroyés, le premier à Roger Grossenbacher, qui souhaitait changer l'affectation de son bureau-magasin-dépôt, sis rue Centrale 11, pour en faire un appartement de trois pièces.

Le second est accordé à Paul Friedli, pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur. /cm-de